

AVIS DE VACANCES DE FONCTION INTERNE ET EXTERNE de sapeurs-pompiers volontaires saisonniers non officiers en qualité de guetteurs feux de forêt

Deux binômes de **guetteurs feux de forêts**, en qualité de sapeur-pompier volontaire saisonnier, seront prochainement disponibles pour assurer la surveillance des massifs forestiers, sur la vigie de la tour de Brison (secteur Largentière) pour les mois de **juillet et août 2023**.

Conditions de recrutement

- ✓ Personnel civil
- ✓ SPV du SDIS de l'Ardèche (sous couvert du chef de centre)
- ✓ Etre âgé d'au moins 18 ans
- ✓ Candidature en binôme obligatoire pour 1 mois
- ✓ Présence physique sur le site de la tour de guet obligatoire 24h/24h durant la durée du contrat.

Missions

- ✓ Assurer, en binôme, la surveillance des massifs forestiers sur le Sud du département,
- ✓ Assurer et transmettre un contrôle journalier périodique des conditions météorologiques,
- ✓ Assurer l'entretien quotidien de la tour de guet,
- ✓ Donner des conseils auprès des visiteurs des massifs forestiers dans le domaine de la prévention des risques d'incendies feux de forêt.

Profil

- ✓ Aptitude à la vie en promiscuité
- ✓ Calme, autonome
- ✓ Aptitude à la gestion du stress
- ✓ Capacité à rendre compte

Condition d'indemnisation

- ✓ Engagement de sapeur-pompier volontaire saisonnier (durée 1 mois)
- ✓ Indemnisation forfaitaire de 12h par jour + 2h (pour les repas) à 40% du montant de l'indemnité horaire de base du grade de sapeur (8,36 € au 31/01/2023).

Contacts pour informations complémentaires

*administratives

Lt Col Jean-Philippe Ladet,
Chef du groupement des
ressources humaines
Tél. : 04 75 66 36 60

M. Christophe Gleyze,
adj. au chef du service Volontariat
Tél. : 04 75 66 36 71

*techniques

Lt Col Guillaume Defudes
Chef du groupement de la
coordination opérationnelle
Tél : 04 75 66 36 58

Cdt Philippe Fazendeiro
Chef du service opérations
Tel : 04 75 66 36 35

Lt Sébastien Contesse
Chef du CRTA/CODIS
Tél. : 04 75 66 36 32

La date limite de dépôt des candidatures est fixée au 24 mars 2023 dernier délai, date d'enregistrement du courrier à la direction départementale du SDIS - par lettre de motivation et CV adressés à :

Monsieur le président du conseil d'administration du SDIS de l'Ardèche
Service du Volontariat
496 chemin de Saint-Clair BP 718
07007 Privas cedex